

## **L'ACB accueille favorablement les changements importants apportés à la disposition relative au report de l'impôt pour les éleveurs et à la liste préliminaire des régions pour 2024**

*Le 14 juin 2024*

L'Association canadienne des bovins (ACB) est heureuse de constater que le gouvernement fédéral a annoncé aujourd'hui des modifications au report de l'impôt pour les éleveurs, tel qu'indiqué dans le Budget 2024. Les modifications comprennent l'ajout d'une zone tampon dans les régions désignées pour le report de l'impôt pour les éleveurs afin de garantir que les producteurs touchés seront éligibles et un engagement à la désignation précoce et à des mises à jour plus fréquentes dans les régions tout au long de la saison.

« L'ACB plaide depuis longtemps pour des changements au report de l'impôt pour les éleveurs et nous sommes encouragés de voir que le gouvernement prend des mesures tangibles pour répondre à nos préoccupations et trouver des solutions qui fonctionnent pour les éleveurs », a déclaré Nathan Phinney, président de l'ACB. « L'annonce d'aujourd'hui, y compris la liste préliminaire des régions désignées de cette année, aidera les éleveurs concernés à prendre des décisions en temps réel pour leurs exploitations. Nous continuerons à travailler avec les éleveurs et le gouvernement pour nous assurer que les éleveurs ont tous les outils disponibles pour les aider à réussir. »

Depuis des années, l'ACB plaide en faveur de changements au report de l'impôt pour les éleveurs afin de s'assurer que tous les producteurs affectés soient éligibles. Compte tenu des récentes et fréquentes années de sécheresse, l'ACB a intensifié ses efforts de plaidoyer auprès d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et de Finances Canada pour que ces changements cruciaux soient apportés.

En instituant des zones tampons et en s'engageant à actualiser fréquemment la désignation précoce, le gouvernement fédéral a démontré qu'il avait entendu les préoccupations des éleveurs de bovins. Les zones tampons constituent un premier pas positif vers une réponse plus rapide et plus flexible pour renforcer la résilience face aux phénomènes météorologiques extrêmes tels que les sécheresses ou les inondations.

L'ACB continuera à travailler en étroite collaboration avec ses membres provinciaux, les éleveurs et le gouvernement afin d'atténuer autant que possible les risques liés à ces événements météorologiques extrêmes et d'identifier les lacunes du report de l'impôt pour les éleveurs. Nous attendons avec impatience de connaître les prochaines étapes de la mise en œuvre de ce programme essentiel et nous travaillerons avec les éleveurs de bovins pour promouvoir et utiliser pleinement ce programme.

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

Carol Reynolds  
Directrice des communications  
Association canadienne des bovins  
403-451-0931 | [reynoldsc@cattle.ca](mailto:reynoldsc@cattle.ca)

*L'Association canadienne des bovins est la voix nationale de l'industrie canadienne des bovins de boucherie et représente 60 000 exploitations bovines et parcs d'engraissement.  
Visiter le [www.cattle.ca](http://www.cattle.ca)*